



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du Mercredi 12 juin 2024

Délibération n° 2024-12

Administrateurs présents :

Max Roustan – Christophe Rivenq – Christophe Aberlenc - Jean-Claude Auribault – William Balez – Max Bordary – Daniel Canal – Richard Hillaire – Florian Laroche – Pierrette Paez – Marie-Christine Peyric - Bernard Saleix – Nordine Sekarna – Michèle Veyret -

Absents excusés :

Gilbert Albini avec pouvoir à William Balez
Dominique Fontanille avec pouvoir à Richard Hillaire
Julie Lopez-Dubreuil avec pouvoir à Christophe Rivenq
Cédric Marrot avec pouvoir à Bernard Saleix
Yves Tourvieille avec pouvoir à Michèle Veyret

Absents :

Jean-Marie Bridier
Jean-François Durand-Coutelle
Khadra Khamari

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Thierry Spiaggia – Directeur Général
Cédric Veyrenc - Directeur Général Adjoint
Laurine Barthès - DDTM Nîmes
Marie-Carmen Ruiz – Commissaire aux comptes Cabinet Odycé Nexia Marseille

Assistaient également à la séance :

Christel Lorca, Ysabelle Castor, Cyril Laurent, Alexia Debornes, Camille Bary, Johana Ribot, Pauline Strasman, Céline Serre.

Secrétariat assuré par : Sylvie Iaquina

DELIBERATION DE PROGRAMME à SAINT JEAN DE VALERISCLE

Le Conseil d'Administration après avoir pris connaissance du rapport n° 2024-12 ci-annexé, décide à l'unanimité :

- D'approuver le programme de l'opération de construction de 15 logements familiaux à St Jean de Valériscle,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération de construction de 15 logements familiaux à St Jean de Valériscle,
- D'autoriser le Directeur Général :
 - à signer tout acte, marché, étude permettant la réalisation de l'opération,
 - à solliciter les emprunts, subventions et garanties auprès des différents organismes (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Ville, Agglomération, CDC...).

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Thierry SPIAGGIA



REÇU EN PREFECTURE

le 14/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-490075645-20240612-CR_12_06_24

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 juin 2024

Rapport n° 2024-12

Développement et Maîtrise d'ouvrage

Logements familiaux à St Jean de Valériscle Construction de 15 logements individuels DELIBERATION DE PROGRAMME

Pièce(s) annexe(s) : plans de situation, plan de masse et extrait cadastral

La Commune de Saint Jean de Valériscle a sollicité Logis Cévenols pour la réalisation d'une opération de logement social sur l'actuel terrain de football.

Le terrain concerné est une partie de la parcelle référencée B 1432 et d'une superficie totale de 11 155 m².

Une étude de faisabilité a été réalisée. Elle aboutit à un projet de 15 logements individuels.

La répartition par financement est la suivante :

	PLUS	PLAI	ENSEMBLE	SHA/LOGT
T3	3	1	4	68 m ²
T4	7	3	10	82 m ²
T5		1	1	92 m ²

L'ensemble représente une surface habitable de 1 184 m².

Les loyers plafonds, par logement et par financement sont les suivants :

	PLUS	PLAI
T3	436 €	384 €
T4	520 €	458 €
T5		511 €

Les loyers des jardins sont estimés à 20 € et les stationnements à 15 € pour les places de parking et à 35 € pour les garages.

Les logements seront conformes à la réglementation thermique RE2020 et devront obtenir la certification NF Habitat HQE.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL TTC (TVA mixte) :**Dépense :**

Charge foncière :	540 374 €
Bâtiment :	2 118 860 €
Honoraires :	303 612 €

TOTAL : 2 962 846 €

Recettes :

Subvention Etat :	27 000 €
Subvention Conseil Départemental :	27 500 €
Emprunts :	2 463 919 €
Fonds Propres (15%)	444 427 €

TOTAL : 2 962 846 €

Le montant global prévisionnel de l'opération est de 2 962 846 € TTC (TVA mixte) est compatible avec l'équilibre financier compte tenu des hypothèses de simulation actuelles.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'approuver le programme de l'opération de construction de 15 logements familiaux à St Jean de Valériscle,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération de construction de 15 logements familiaux à St Jean de Valériscle,
- D'autoriser le Directeur Général :
 - à signer tout acte, marché, étude permettant la réalisation de l'opération,
 - à solliciter les emprunts, subventions et garanties auprès des différents organismes (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Ville, Agglomération, CDC...).

REÇU EN PREFECTURE

1e 14/06/2024

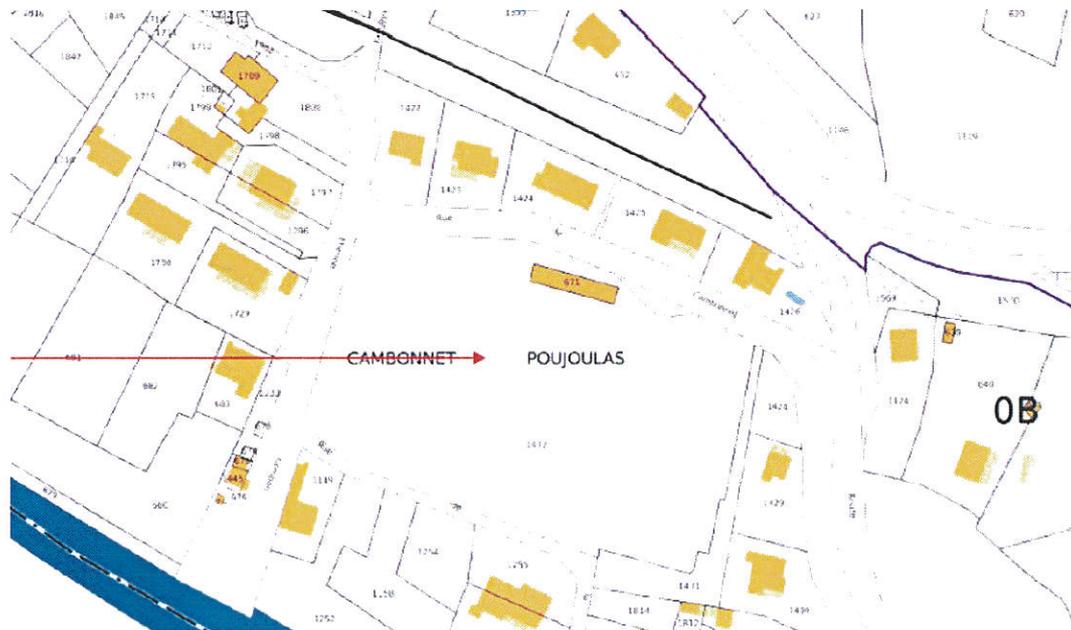
Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-490075645-20240612-CR_12_06_24

Plans de situation



Extrait cadastral



Plan de masse

